

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Le mot du Président

Après plusieurs années d'un travail rigoureux, marqué par les défis de la période Covid et les évolutions réglementaires récentes en matière d'aménagement du territoire, notre Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) est désormais opérationnel. Ce document constitue la pierre angulaire de notre futur Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et orientera l'ensemble de nos politiques d'aménagement dans les domaines résidentiel, économique et des infrastructures.

Face aux mutations profondes de notre société, des questions essentielles se posent : quelles transformations positives engager sur notre territoire d'ici 2045 ? Comment améliorer concrètement la qualité de vie dans nos intercommunalités et communes ? Quels obstacles lever pour faire du Nord Toulousain un territoire résilient, offrant un avenir durable et équitable à tous ses habitants ?

Ces interrogations, loin d'être théoriques, guident notre action politique quotidienne et dessinent l'horizon de nos ambitions collectives.

Document fondateur, le PAS définit la vision politique et les grands objectifs qui orienteront l'évolution du Nord Toulousain jusqu'en 2045. Son élaboration a mobilisé l'ensemble des élus du syndicat mixte, ainsi que nos partenaires institutionnels et les acteurs locaux, dans un processus de concertation démocratique.



Philippe PETIT
Président du syndicat
mixte du SCOT du Nord
Toulousain

Qu'est-ce que le PAS ?

Le projet d'aménagement stratégique (PAS) réunit l'ensemble des orientations choisies par les élus du territoire. Il s'appuie sur un diagnostic territorial et sur les enjeux qui s'en dégagent. Il exprime un parti d'aménagement.

Il définit des orientations transversales qui concourent à la coordination des politiques publiques sur les territoires en favorisant :

- les transitions écologique, énergétique et climatique,
- un équilibre et une complémentarité des communes pôles urbaines et rurales,

- une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols,
- une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptée aux nouveaux modes de vie,
- une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux,
- un développement économique cohérent.

Tout cela, en respectant et en mettant en valeur la qualité des espaces urbains, naturels et les paysages.

Une approche transversale à horizon 2045

De nombreuses thématiques sont traitées dans le PAS, non pas les unes après les autres, mais de manière transversale, en réfléchissant à l'impact des unes sur les autres.

Le PAS intègre plusieurs trajectoires de réduction de l'artificialisation des sols, en cohérence avec le document de planification régionale, le SRADDET. Le but est d'atteindre l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des territoires à horizon 2050.

Enfin, le PAS, et plus globalement le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), est un document prospectif à horizon 2045. Il ouvre la perspective de réelles transformations du territoire et va au-delà des projets en cours ou programmés. Il permet de créer une vision territoriale grâce à une réflexion de long terme qui dépasse l'actualité et la durée d'un mandat politique. C'est une feuille de route concrète et commune pour toutes les politiques qui façonneront le territoire de demain.



©Communauté de communes Val'Aigo

Des enjeux à une élaboration concertée

Un diagnostic du territoire, ainsi qu'un état initial de l'environnement ont été élaborés par Haute-Garonne Ingénierie.

Plusieurs études plus précises sont venues compléter ce diagnostic sur différentes thématiques comme la santé et l'environnement, l'agriculture, l'économie, ou le commerce.

Cette expertise a permis d'élaborer des orientations plus précises en ayant une meilleure connaissance des dynamiques existantes et à venir.



Depuis l'année 2023, plus de 20 ateliers et réunions de co-pilotages ont été organisés avec les élus des quatre communautés de communes afin de formaliser les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique.

Les partenaires et techniciens ont apporté des éclairages précieux sur une diversité de thématiques tout au long de son élaboration au sein d'un comité technique.

Plusieurs rencontres réunissant les partenaires et des associations ont permis d'ouvrir plus largement l'élaboration du document. Toutes les remarques ont été étudiées et intégrées si possible dans le document final. Ce travail s'est terminé par un débat le 23/06/2025 en Comité Syndical réunissant les élus, permettant d'échanger autour du projet finalisé.



Les orientations du PAS

Vers un territoire de la proximité

Les orientations **résumées** ci-dessous vont guider l'aménagement du territoire à horizon 2045. Pour en savoir plus, consultez la [version intégrale du PAS sur notre site internet](#).

Axe 1 : Un territoire respectueux de ses ressources naturelles, de son cadre de vie, et adapté au changement climatique

Des tensions sur la ressource en eau sont constatées en Haute-Garonne et pourraient augmenter sur le territoire dans les années à venir. Les élus souhaitent donc **organiser le développement urbain en tenant compte de la disponibilité et de la qualité de l'eau**. L'utilisation des eaux usées, des eaux pluviales et la protection des espaces naturels (cours d'eau et abords) participeront à anticiper et à gérer durablement la ressource.

Les élus souhaitent **protéger les espaces naturels en précisant les espaces à maintenir prioritairement**. Les espaces de passages de la faune entre ces différents espaces protégés (corridors écologiques) seront redessinés afin de s'adapter à l'évolution du territoire. Il sera attendu de travailler à permettre de garder des espaces perméables dans les espaces urbanisés et de réduire la pollution lumineuse.

La préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers est recherchée, en réduisant leur artificialisation et en privilégiant la construction au sein des secteurs déjà urbanisés. **Le PAS décline 3 trajectoires de réduction de l'artificialisation jusqu'à 2045 afin de réduire l'urbanisation** de ces espaces. La préservation et la valorisation des paysages seront recherchées.

Pour engager le territoire dans une stratégie de sobriété énergétique, les élus souhaitent **poursuivre le développement des énergies renouvelables en veillant à leur insertion paysagère**.

Afin de limiter l'exposition de la population aux



©Communauté de communes Coteaux du Girou

risques, le territoire s'engage à **éviter ou à réduire l'exposition aux risques naturels**. Une recherche de la préservation de la santé des habitants sera attendue en **limitant l'exposition aux nuisances et aux îlots de chaleur urbains**. Les élus souhaitent également aller vers une gestion durable des carrières dans le cadre de leur exploitation.

Axe 2 : Un territoire multipolaire, équilibré, de proximité et ouvert sur les territoires voisins

Le but est de renforcer le rôle des communes pôles pour une organisation du territoire permettant l'accès aux équipements, services et commerces de proximité au sein de chaque bassin de vie.

Pour cela, **un objectif moyen d'accueil démographique d'environ 1500 habitants par an et de 800 logements par an est attendu à horizon 2045**. Cet objectif s'inscrit dans la dynamique démographique actuelle tout en permettant un accueil qualitatif et maîtrisé sur le territoire.

L'offre en logements sera diversifiée pour répondre aux besoins des ménages de tous les âges et de toutes les situations sociales. Cette stratégie prévoit une évolution du logement adaptée aux enjeux climatiques. L'urbanisation sera prévue prioritairement au sein des espaces et quartiers déjà urbanisés.

Les élus souhaitent **inscrire le territoire dans une stratégie de coopération et de complémentarité avec les territoires voisins** dans un objectif de cohérence d'aménagement de territoire. Ce dialogue territorial doit permettre de mieux organiser le développement économique, les mobilités, les équipements, les services et l'accueil de nouveaux habitants.



©SIDrone_Tourisme_Hauts_Tolosans

Axe 3 : Un territoire structurant de l'aire métropolitaine toulousaine

L'agriculture participe à l'activité économique du territoire du SCoT du Nord Toulousain. Les élus souhaitent **garantir les conditions de fonctionnement et de développement de l'activité agricole**.

La stratégie économique vise à **dynamiser l'accueil d'activités productives, artisanales, de services aux entreprises** et ceci, au plus proche des pôles d'échanges multimodaux, ou des transports en commun. Plusieurs pôles structurants émergents favoriseront cette dynamique, tout en confortant les pôles économiques de proximité.

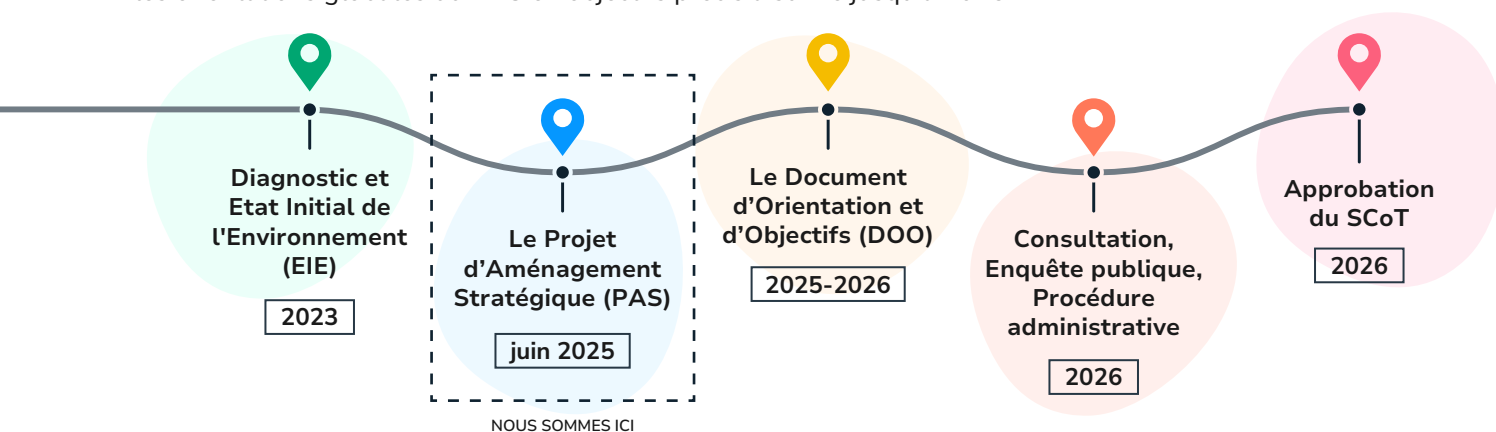
Cette stratégie doit **permettre l'accueil de grandes, petites et moyennes entreprises sur le territoire**. Les élus souhaitent **développer l'emploi prioritairement**

dans les zones d'activités et au sein des espaces urbains déjà existants. L'extension ou la création des zones d'activités économiques devra prendre en compte une optimisation de l'espace afin de limiter l'artificialisation des sols.

Enfin, les élus souhaitent **développer l'offre en transports en commun ainsi que de nouveaux pôles relais de mobilité** (gare ferroviaire, routière, parking covoiturage...) pour améliorer les déplacements. Une amélioration du réseau routier est souhaitée, notamment par un renforcement des liaisons est-ouest. La création d'un nouveau pont sur la Garonne participerait à cet objectif. **Etoffer l'offre de covoiturage et des mobilités actives** permettra également de diversifier les solutions de mobilité, tout en réduisant l'impact des transports carbonés sur le territoire.

Les prochaines étapes

Le PAS ayant été débattu par les élus, la prochaine étape de la révision du schéma de cohérence territoriale est la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Cette étape est déterminante, puisqu'elle traduit les orientations globales du PAS en objectifs précis à suivre jusqu'à 2045.



COMMENT CONTRIBUER ?



Via un formulaire à votre disposition sur le site web du syndicat :
<http://scot-nt.fr/la-revision/la-concertation>



En écrivant à l'adresse mail suivante :
revision@scot-nt.fr



Par courrier : Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain "Révision du SCoT"
16 Avenue de Fontréal, Eurocentre
31620 Villeneuve Les Bouloc



Sur rendez-vous au siège du syndicat.
Pour la prise de rendez-vous, contactez-nous au 05.61.50.62.90

POUR EN SAVOIR PLUS

Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain
16 avenue de Fontréal - Eurocentre
31620 Villeneuve Les Bouloc

www.scot-nt.fr
Tél : 05 61 50 62 90
secretariat@scot-nt.fr

Cette lettre est éditée par le Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain.
Responsable de publication: Philippe Petit
Conception, maquette, mise en page : Studio Bonobo
Crédits photos, illustrations : Communauté de communes Val'Aïgo, Hauts Tolosans, Frontonnais, Coteaux du Girou, SiDrone_Tourisme_Hauts_Tolosans